

Synthèse de l'intervention de Claude Bernet, Président de la CPDP Cigéo

Paris, 8 avril 2013

Au cours de son intervention, M. Claude Bernet, Président de la CPDP Cigéo, souligne l'intérêt de ces deux journées de travail sur les déchets radioactifs en général et le projet Cigéo en particulier. Il revient ensuite sur plusieurs points en écho aux discussions de la journée.

De quoi va-t-on débattre ?

La question qui sera débattue est la suivante : « faut-il construire le stockage tel que proposé par l'Andra ? » La question de l'opportunité du projet sera donc clairement posée, ce qui est une exigence de tout débat public organisé dans le cadre de la CNDP. Par conséquent, la question de l'entreposage pourra être débattue. D'autres sujets seront en revanche hors du champ du débat. C'est par exemple le cas des déchets FAVL.

Les principaux sujets débattus seront les suivants :

- Inventaire des déchets
- Pourquoi un stockage plutôt qu'un entreposage ?
- Pourquoi la Meuse/Haute-Marne ?
- Dans quelles conditions de sécurité ?
- Avec quelle réversibilité ?
- Quel sera le transport généré ?
- Quelles conséquences sur le territoire d'accueil ?
- Quel coût et quel financement ?

Méthode de travail de la CPDP Cigéo

Le premier vecteur du Débat public sera l'organisation de 14 réunions publiques dont 8 auront lieu en Meuse et Haute-Marne et le reste sur des sites tels que Marcoule, La Hague, Nancy, ou encore à Paris (pour les aspects internationaux). L'essentiel de ces réunions devra être consacré aux questions et aux réponses qui peuvent y être apportées. De ce fait, leur trame sera généralement la suivante :

- Présentation par le maître d'ouvrage (Andra)
- Parole donnée au public
- Durée : environ 3h, ce qui devrait permettre à 20-25 personnes de s'exprimer lors de chaque réunion
- Parfois, des éléments complémentaires pourront être ajoutés par des experts extérieurs sur des thématiques spécifiques.

Le deuxième pilier du Débat public sera le débat « par correspondance ». Il pourra se faire sur internet, par le biais du site qui sera mis en ligne par la CPDP et sur lequel le public pourra réagir et poser des questions. Il pourra également se faire par courrier, pour toutes les personnes qui souhaitent participer mais ne disposent pas d'un accès à internet.

Le calendrier

Concernant le calendrier du débat (15 mai-31 juillet puis 1^{er} septembre-15 octobre), M. Bernet souligne que la volonté, en tenant le débat en 2013, était d'une part de respecter la loi, qui le prévoyait à cette date, mais également d'éviter que les conclusions de la CPDP soient rendues publiques lors de la campagne électorale municipale de 2014.

Quels résultats pour le Débat public Cigéo ?

À l'issue du Débat public, la CPDP ne produira pas des conclusions ni des recommandations mais une synthèse des débats, qui devrait atteindre 80 à 90 pages au maximum.